



CONSEIL NATIONAL DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 24 avril 2014

La Conférence de Paris sur l'Open Data : un rendez-vous international autour de la gouvernance des données

La France, qui a confirmé son adhésion à l'Open Government Partnership la semaine dernière – prenant ainsi part à la gouvernance élargie du numérique – poursuit ses initiatives autour de l'open data et l'open government en organisant une conférence internationale, afin de faire le point sur ces évolutions en France et dans le monde.

Organisée par le Conseil national du numérique, la mission Etalab du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, et placée sous le Haut-Patronage du Premier Ministre, **La Conférence de Paris réunit pour la première fois acteurs français et internationaux** (chercheurs, entrepreneurs, membres des administrations, société civile), **praticiens et ambassadeurs de l'open data** (start-up, développeurs, associations, territoires), **et sera l'occasion de partager autour des avancées que permet l'open data en matière de transparence de la vie publique, de nouveaux pouvoirs pour la société civile, et de nouvelles dynamiques économiques.**

Pendant deux jours, une série de tables-rondes, de démonstrations et d'ateliers contributifs auront lieu entre La Cour des comptes (jeudi 24 avril), le Ministère de l'Economie et des Finances (vendredi 25 avril au matin) et l'Institut des Systèmes Complexes Paris Ile-de-France (vendredi 25 avril après-midi). **Ponctuées par les interventions de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que des gouvernements britannique, irlandais et mexicain, ces journées permettront d'aborder de nombreux sujets notamment celui des nouveaux pouvoirs des citoyens, de la protection de la vie privée, de la gouvernance internationale de l'open data, de l'évolution des politiques publiques et de l'évolution du droit national à la suite de la directive européenne de juin 2013 « Informations du secteur public », qui appelle de nombreuses avancées sur les principes et règles applicables en termes d'ouverture, de collecte, et de tarification.**

Pour Henri VERDIER, directeur de la mission Etalab, "la vague d'innovation qui traverse les démocraties est une opportunité de modernisation de l'action publique, qui permet aux administrations de s'emparer des outils et des méthodes de la révolution numérique, pour nouer de nouvelles relations avec les citoyens, stimuler l'innovation économique et sociale et permettre à l'Etat de trouver de nouveaux ressorts d'efficacité et de simplification".

Benoît THIEULIN, Président du CNum, considère que "l'ouverture des données publiques va dans le sens de la révolution numérique, en ce qu'elle permet la participation de tous au débat public et à la co-création de politiques et services publics. Elle favorise les logiques partenariales entre acteurs - collectivités, entreprises, citoyens - et participe à la redistribution des pouvoirs, et notamment à l'échelle des territoires, véritables accélérateurs d'écosystèmes open data".

La Conférence de Paris sur l'Open Data et le Gouvernement Ouvert est organisée par la mission Etalab du SGMAP, le Conseil National du Numérique et la société PPP Agency.

Contact presse : Jean-Baptiste SOUFRON, Secrétaire général du CNum – presse@cnumerique.fr
www.laconferencedeparis.fr – www.cnumerique.fr – www.etalab.gouv.fr